

Fiche bilan du compagnonnage



Professionnel.le bénéficiaire : *Katydja ABDOU*

Professionnel.le soutien : *Daniel LAILINA*

Logo des deux structures



Présentation

Structure candidate Professionnel.le participant Statut Contact (mail et tel)	La Communauté de Communes du Sud de Mayotte Katydja ABDOU – Chargée d'opérations Environnement et Biodiversité Collectivité territoriale - EPCI Tél : 02.69.62.27.44 Courriel : contact@ccsud.yt Site internet : www.ccsud.yt
Structure compagnon Professionnel.le participant Statut Contact (mail et tel)	Le Parc National de Mohéli Daniel LAILINA – Directeur Exécutif du PNM Tél : 329.96.60 Courriel : dalayass98@yahoo.fr
Lieu de réalisation du compagnonnage	Nioumachoi
Coût total du compagnonnage (en euro)	11 833, 26€
Montant du financement sollicité (frais de déplacement)	3 308€

Contexte et objectifs du compagnonnage (rappel du besoin initial en formation du bénéficiaire et de l'identification de la structure soutien) :

CONTEXTE ET OBJECTIFS : RAPPEL DU BESOIN INITIAL

Le territoire intercommunal de la Communauté de Communes du Sud de Mayotte (CCSud) représente une superficie d'environ 100.23 km² qui accueille une véritable diversité d'habitats naturels exceptionnels. Il présente une riche biodiversité de paysages : forêts sèches, plages de sable, mangrove, îlots boisés sans parler de la riche sous-marine. De part ces richesses naturelles exceptionnelles, la Communauté de Communes du Sud s'est lancée aux côtés de l'Office français pour la Biodiversité (OFB), sur la réalisation d'un Atlas Biodiversité Intercommunale (ABI), pour la reconquête de la biodiversité.

L'ABI est une démarche volontaire qui vise notamment à mieux connaître la biodiversité présente sur le territoire et sa richesse.

La démarche ABC vise à la fois à :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques intercommunales.

Les objectifs fixés par l'ABI sont en lien avec les populations locales concernées. D'un côté, il doit permettre d'identifier les enjeux de biodiversité afin d'intégrer ces informations aux projets du territoire. De l'autre côté, il doit permettre de sensibiliser ou d'éveiller le grand public à la biodiversité qui l'entoure.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

L'île de Mohéli est aujourd'hui une réserve de biosphère. Avec la prise de conscience que la dégradation écologique et la perte des ressources qui affectent négativement l'économie et le patrimoine biologique de l'île de Mohéli, les activités en faveur de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources naturelles sont devenues prioritaires, tant pour le Gouvernement comorien que pour les populations locales. Le parc naturel de Mohéli a donc mis en place une démarche afin de recréer le lien entre habitants et ressources naturelles. L'objectif étant d'accompagner les pêcheurs et les agriculteurs à vivre tout en respectant et en préservant l'environnement. Une démarche qui soulève une véritable dynamique de développement durable.

La CCSud a souhaité faire un compagnonnage avec l'île de Mohéli dont les activités traditionnelles sont très similaires à celles de Mayotte.

Les objectifs sont les suivantes :

- découvrir les outils de sensibilisation et les moyens mis en œuvre par le parc national ;
- échanger avec les associations environnementales ;
- participer aux suivis scientifiques faune-flore.

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (événements externes ayant influé significativement sur la réalisation du compagnonnage (favorables ou défavorables))

Bilan technique et financier

Exécution technique

Déroulement du compagnonnage (toute annexe acceptée ; détailler le calendrier)

CALENDRIER D'EXECUTION

JOUR	ACTIONS
12/03/23	Vol avec EWA AIR à 15h00 pour arriver à Moroni à 16h00 Nous avons passés la nuit du dimanche à Moroni car il n'y avait pas de vol pour Mohéli.
13/03/23	Nous avons pris un vol avec INTER ILES à 09h30, arriver à Mohéli vers 10h00.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Jour 1 – après-midi 13/03/23	Réunion de lancement avec les agents du Parc de Mohéli : présentation des 2 structures et du planning.
Jour 2 – matin 14/03/23	Réunion de présentation des outils de sensibilisation et des moyens mis en œuvre : l'implication des professionnels, la proximité avec les habitants, la communication, les projets en cours etc. ; par le chargé de communication et d'éducation à l'environnement : Chekidine SAID
Jour 2 – après-midi 14/03/23	Rencontre avec l'association ADSEI (Association pour le développement socio-économique d'Itsamia) et l'association des femmes pêcheurs. Echanges sur leurs actions de suivi des tortues, sur leur travail avec les Ecogards du Parc national, ainsi que leur moyen de sensibilisation de la population.
Jour 3 - 15/03/23	Présentation et participation aux suivis scientifiques en milieu marin : suivi du trait de côte et suivi coralien.
Jour 4 - 16/03/23	Présentation et participation aux suivis scientifiques en milieu terrestre : suivi des roussettes de Livingstone.
Jour 5 -	Départ de l'hôtel à 10h30 Départ de Mohéli à 15h00

PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Notre délégation était constituée de :

Monsieur Chanrani ABDOU, élu communautaire
Monsieur Mustoihi MARI, directeur général adjoint
Madame Anzrah ABDOU HAMZA, chargée de mission risque
Madame Katydja ABDOU, chargée d'opérations environnement et biodiversité

COMPTE RENDU DES ECHANGES

1. Réunion de lancement

Une réunion de présentation s'est tenue dès le premier jour de notre arrivé à Mohéli le 13 mars 2023 après-midi. Cette réunion a permis de faire les présentations des agents des 2 structures et présenter les structures. M. Daniel LAILINA, Directeur du Parc National de Mohéli (PNM) a ouvert la séance, ensuite un tour de table de présentation de l'ensemble des personnes présentes. La parole est donnée à M. Cheikidine SAID, chargé de mission communication et éducation à l'environnement qui présente la structure.

Eléments essentiels :

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

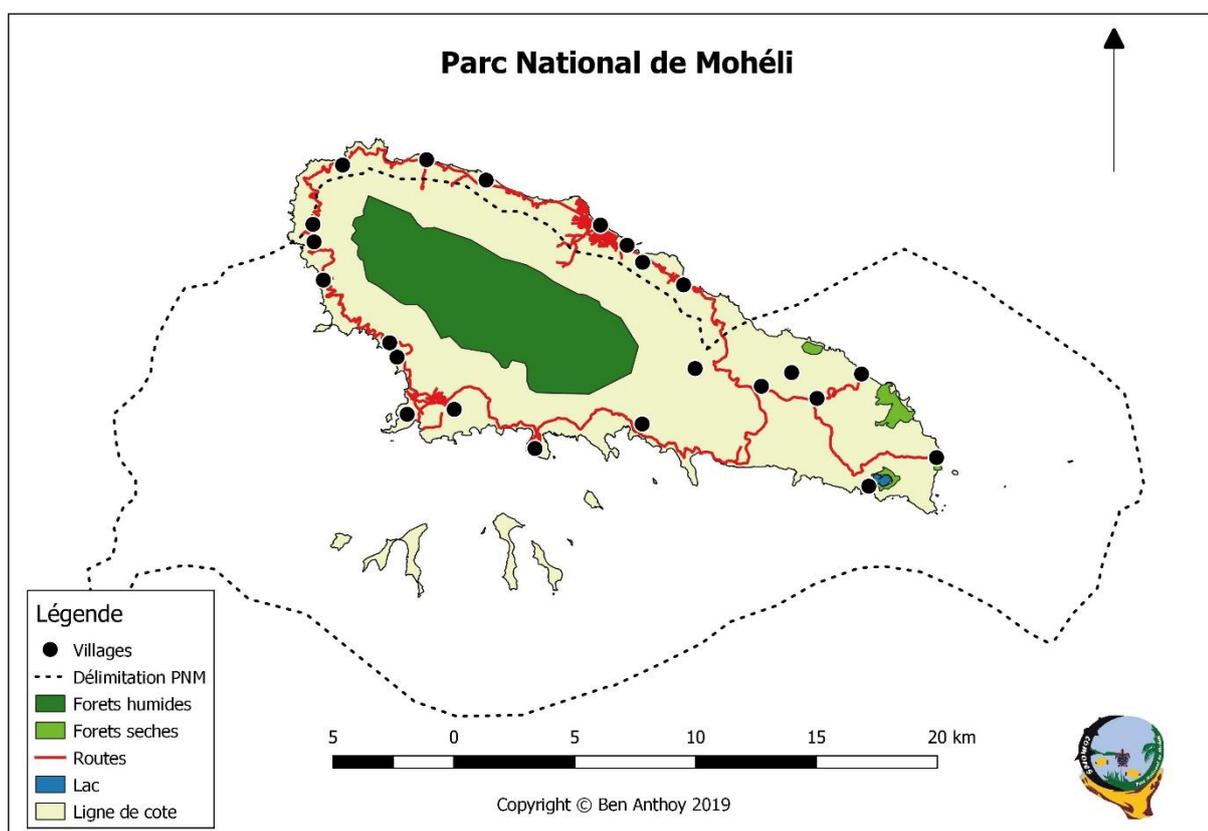
Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Le Parc Marin de Mohéli est créé en 2001, il ne concernait que la partie marine. En novembre 2015, les limites sont révisées pour intégrer les bassins versant terrestres. Le Parc Marin devient Parc National de Mohéli, couvrant ainsi une superficie de 644km² (172km² de partie terrestre et 472km² de partie marine).

L'objectif du Parc National (PN) est d'accompagner les communautés au processus de développement durable, notamment d'assurer une conservation et une utilisation durable de la biodiversité marine et côtière, surtout les ressources halieutiques, et de favoriser le développement de l'écotourisme. Le PN est cogéré avec les communautés. Il s'agit d'une gestion participative qui permet aux communautés de s'approprier le patrimoine et de s'impliquer de façon effective à sa gestion quotidien. Dès le début, le PNM est créé comme un outil en soutien aux communautés. Le décret de création du PNM repose en majeure partie sur les propositions des villages riverains. Le bon fonctionnement du parc est aussi en grande partie placé sous leur responsabilité : les activités de sensibilisation, de surveillance et de suivi sont assurées par des écogardes recrutés localement et chaque village, par le biais de son association de développement, signe un accord spécifique de cogestion avec les services de l'environnement.

19 villages sur un total de 23 ont adhéré.

Les fédérations des associations jouent un rôle primordial.



La parole est donnée ensuite à la Communauté de Communes du Sud pour présenter la structure et le projet atlas de la biodiversité.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

2. Réunion de présentation des outils de communication

Un réunion s'est tenue le 14 mars de 09h à 12h00 avec M. Cheikidine SAID, chargé de mission communication et éducation à l'environnement pour présenter les différents outils de communication et sensibilisation misent en œuvre par le PNM.

Les réunions publiques : les réunions publiques sont réalisées en fonction des thématiques avec une présentation pwp. Chaque présentation est adaptée au public cible (élu, professionnel, habitant...) :

- Montrer les richesses. Il faut « connaître pour protéger » ;
- Présenter les textes réglementaires en vigueur : sélectionner les articles importants et laisser à disposition dans les mairies ;
- Après la présentation des interdictions, il convient de discuter des sanctions. Ce sont les communautés elles-mêmes qui proposent les sanctions adéquats. Il faut que les solutions à un problème viennent des communautés.

Spot publicitaire :

- Réalisation de panneaux publicitaires pour informer ;
- Réalisation de courte vidéo dans les réseaux sociaux (Facebook, chaîne YouTube).

Le média comoriens :

- Une convention de partenariat existe entre le PNM et la télévision comorienne ORTC pour diffuser des spots vidéo et réaliser des émissions dédiées à l'environnement.

Outils pédagogique :

- Création de mallette pédagogique ;
- Livret et flyer en fonction des thématiques.

Evènement grand public : 2 grands évènements incontournables tous les ans :

- La célébration de la journée de la roussette de Livingstone, pour sensibiliser sur la protection de cette espèce endémique de Mohéli et de son habitat (le 28 décembre) ;
- La célébration de la journée de la tortue en été (juin/juillet).

3. Echanges avec les communautés (associations)

Le mardi après-midi, nous avons pris le bateau du PNM en compagnie de la chargée du développement locale et les éco-gardes, pour se rendre à Itsamia afin de rencontrer l'association ADSEI (Association pour le développement socio-économique d'Itsamia). Nous avons été accueillis par les membres de l'association dont le président Chamassi SAID autour d'un repas de bienvenue.

Le village de Itsamia est l'un des plus importants sites de pontes de Mohéli, et le seul habité. Les rapports entre les villageois et les tortues sont particuliers. Les habitants d'Itsamia, conscients de l'importance de préserver leurs richesses naturelles et concernés par les problèmes sanitaires causés par l'accumulation des cadavres de tortues braconnées en putréfaction sur leurs plages, créent en 1991 l'ADSEI. Depuis l'ADSEI s'engage activement pour la gestion durable des ressources naturelles afin de permettre le développement socio-économique du village. En partenariat avec le Parc National de Mohéli, l'association a mis en place la surveillance des plages de pontes par les éco-gardes et les villageois bénévoles afin de lutter contre le braconnage. Ils ont récemment inauguré la maison des tortues, qui est le siège de l'ADSEI.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Les principales missions :

Sensibiliser les populations quant à l'importance scientifique et touristique des espèces en voie de disparition et/ou endémiques ; Renforcer et maintenir l'union et l'esprit de solidarité au sein du village d'Itsamia ; Contribuer au développement du village et à la lutte contre la pauvreté.

L'ADSEI met en place différentes activités pour atteindre ses objectifs, telles que le suivi des populations des tortues marines, accompagner des éco-gardes du PNM, et la disposition des bungalows pour l'accueil des visiteurs, touristes et scientifiques qui viennent en missions. Enfin, l'association a développé plusieurs partenariats au niveau national qu'international : KELONIA de l'île de la Réunion, Association « Ulanga na Nyamba » de Mayotte, Les Naturalistes de Mayotte et l'Université des Comores.

Nous avons également eu la chance de rencontrer à la même occasion, l'association des pêcheurs (les femmes) dont la présidente Mme Omrata SIRAJ aussi appelé communément Mamanzili. Elle nous explique que dès le plus jeune âge, les enfants apprennent l'importance de respecter les tortues marines. Ce sont ces mêmes enfants qui protègent les œufs et les petites tortues lors des émergences.

4. Participation aux suivis scientifiques

Suivi scientifique en milieu marin :

Pour le suivi des récifs coralliens, le suivi est le même dans toute la région. En effet, il existe un réseau régional de suivi des récifs corallien avec le même protocole pour tous.

3 indicateurs clés de la bonne santé des récifs :

le substrat : le suivi se fait une fois par an, en PMT sur un transect de 25m sur lequel on s'arrête tout les 1m ou tout les 50cm selon la précision recherchée. On observe la nature du substrat (sable, corail, herbe...) vivant, mort ou blanchi.

les poissons : le même protocole, soit en PMT soit en plongée sur une distance de 50mx5m. On relève la présence d'espèces vulnérables (poisson Napoléon, perroquet à bosse), le nombre et la taille. Un suivi réalisé 2 fois par an.

les invertébrés : observation d'oursins, d'acanthaster, de coquillages ornementaux (triton).

Nous avons pu expérimenter le suivi des récifs corallien équipé de combinaison de plongée.

Suivi scientifique en milieu terrestre :

Nous avons pu suivre en direct sur le terrain, un protocole de suivi des roussettes de Livingstone. Cette espèce, de son nom scientifique *Pteropus livingstonii* fait partie des espèces endémiques des Comores en voie de disparition. Elle devient alors une cible prioritaire de protection pour le Parc National de Mohéli.

L'équipe du PNM a mis en place un système de comptage et suivi des populations de l'espèce pour connaître sa taille et suivre la dynamique et l'évolution de l'espèce dans le temps et dans l'espace. Les dernières données montrent qu'en 2019, 250 individus ont été répertoriés et en 2020, c'est plus de 310 individus.

Les observations sont réalisées le tôt matin, lorsque les premiers rayons de soleil viennent éclairer la colonie. Pour un suivi régulier, ces observations sont réalisées mensuellement tout au long de l'année. Les suivis sont effectués aux jumelles.

Ce travail est très difficile, raison pour laquelle une cogestion pour impliquer les associations et la communauté est nécessaire. C'est un travail de longue haleine avec la population locale, les autorités politiques et judiciaires, agriculteurs et éleveurs.

Parmi les activités de protection, il y'a la restauration de l'habitat naturel de l'espèce. Certaines zones sont tout simplement interdites à l'agriculture. Le PNM mis également sur la promotion de ces mégachiroptères, en organisant chaque année la journée de la roussette de Livingstone à Ouallah-I.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Difficultés rencontrées

La première difficulté rencontrée c'est au niveau de la logistique : il n'y a pas de vol direct jusqu'à Mohéli, et les compagnies comorien étaient difficilement joignable pour réserver les vols de Moroni à Mohéli.

Nous avons dû négocier avec le propriétaire de l'hôtel pour qu'il nous réserve les billets d'avions en avance et que nous lui remboursions à notre arriver.

Par ailleurs, à Mohéli il n'y a pas beaucoup d'endroit où on a la possibilité de retirer de l'argent. Il a fallu apporter chacun une grosse somme d'argent en liquide.

Et pour finir, le planning n'a pas pu être respecté jusqu'au bout car, le vol retour étant prévu le vendredi après-midi, il a fallu partir très tôt au vu du trajet long entre l'hôtel et l'aéroport.

Bilan personnel (qu'est-ce que le compagnonnage vous a apporté ?)

Le compagnonnage m'a permis de :

Découvrir les outils de sensibilisation et les moyens mis en œuvre par le PN de Mohéli pour impliquer les professionnels et les habitants dans les projets de préservation de l'environnement. Les échanges de proximités sont essentiels : réunions publiques menées par les élites (élus, magistrat, chef de la police etc.) ; L'importance de faire des événements villageois thématiques et régulier afin que les habitants s'imprègnent des sujets.

Découvrir et participer aux suivis scientifiques terrestre et maritime. Ces suivis pourront être adaptés aux sciences participatives à destination du grand public.

Perspectives (que va vous permettre cet échange ? quelle suite allez-vous y donner ? prévoyez-vous d'échanger les rôles entre professionnel, le bénéficiaire et soutien ?)

Tout au long de ce séjour, il est ressorti l'importance d'une cogestion partagée entre le Parc National de Mohéli et les communautés locales dès la création du Parc.

Sans être exhaustif, nous reprenons ci-dessous les principaux constats et leçon à tirer de l'expérience de Mohéli :

Les fédérations d'associations jouent un rôle primordiale : la présence de regroupements d'associations environnementales actifs dans les villages et leur sensibilité face aux questions de conservation et de gestion des ressources naturelles ont été un atout unique dans le cadre de la mise en place du Parc marin de Mohéli.

Il est important de renforcer les capacités des associations locales du Sud de Mayotte pour qu'elles soient en mesure de remplir efficacement leur rôle dans la préservation de l'environnement : formation en écologie, gestion de projet, gestion comptable etc.

Il faut insister sur les aspects de représentativité, de démocratie participative et de transparence : la présence de structures associatives dans les projets, dès le début, facilite le processus de cogestion.

Pour les Comores, la création du Parc marin de Mohéli représente un pas important vers une utilisation durable

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

de la biodiversité ayant des retombées économiques au niveau local. Beaucoup reste à faire pour démontrer la possibilité de gérer efficacement les ressources au niveau local et l'intérêt économique de la conservation. Mais la volonté constatée, tant au niveau des autorités administratives et politiques qu'à celui des populations locales, permet d'être optimiste quant au succès du parc.

Les membres des associations locales de développement, grâce à leur engagement pour la protection de l'environnement, ont permis aux Comores de conserver leur patrimoine naturel exceptionnel. Ils doivent à tout prix poursuivre ces efforts de sensibilisation et d'éducation de leurs concitoyens, de surveillance et de suivi de l'état de la biodiversité et d'actions concrètes contribuant au développement de leurs communautés.

Dans le cadre de nos futures projets Atlas de la Biodiversité et tous autre projet, nous mettrons tout en œuvre pour intégrer les fédérations d'association dans la mise en œuvre des projets.

Leçons à tirer pour de futurs compagnonnages (des choses à améliorer ?)

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Exécution financière : à remplir, sauf pour les associations

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du compagnonnage

Détail des coûts	Intitulé de la dépense	PREVISIONNEL		REEL				
		Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'OFB dans le cadre de Te Me Um	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Professionnel.le participant	2 agents	6 734€	2	6 734€	6 734€		
	Autre							
Personnel non permanent				2				
Déplacements	Déplacements (ie vols longs courriers)	3 pers 480€	1 440€	4	1 320€	912, 80€	407, 20€	
	Déplacements locaux	30€	1 020€	4	930€		930€	
	Hébergement	70€	420€	4	2 314, 26€	535, 46€	1 778, 8€	
	Restauration		428€		192€		192€	
Equipement (ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet)			460€		343€			
Autre	Location salle et matériel							
	Honoraires prestataires		150€					
	Edition (ex : frais d'impression)		675€					
Total			11 327€		11 833, 26€	8 525, 26€	3 308€	

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

.....

.....

.....

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Commentaires éventuels sur l'exécution financière

Attention : seuls les frais de déplacement (transport, hébergement, restauration) sont pris en charge par Te Me Um dans ce cadre.

Article pour le site internet (500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions associées au compagnonnage
- pour les associations, document [Cerfa n°15059*02](#) Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

**L'utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l'illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*